



Syndicat
national de
l'environnement



Comité technique ministériel du 11 avril 2019

Le Comité technique ministériel du 29 mars ayant tourné court, il était reconvoqué le 11 avril, au lendemain d'un rendez-vous avec le directeur adjoint de cabinet de M. De RUGY sur les moyens alloués aux organisations syndicales pour qu'elles puissent pleinement remplir leur rôle au service des personnels.

Au-delà de l'approbation des procès-verbaux des réunions du CTM de 2017 et des déclarations préliminaires (vous trouverez la [déclaration liminaire de la FSU ici](#)), trois points étaient mis à l'ordre du jour par l'Administration.

1- Le bilan social 2017

Effectifs, rémunérations, formation, conditions de travail, action sociale, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ... : riche de 270 pages d'indicateurs, le bilan social est une photographie annuelle de nos ministères et des agents qui le font vivre.

Trois exemples d'information relevés par la FSU en première lecture :

- la **confirmation que les politiques portées par nos ministères ne sont décidément pas prioritaires au sein du gouvernement**. Les MTES/MCTRCT détiennent en effet la palme d'or des réductions d'effectifs (-2.9%), loin devant les autres ministères !
- un **taux de mobilité catégorielle extrêmement faible** de 0,33% ; l'ascenseur social est bel et bien en panne !
- l'**inégalité d'accès au télétravail** : plus de la moitié des télétravailleurs sont des agents de catégories A/A+, alors que ces derniers ne représentent que le quart de l'effectif de nos ministères.

Pour ce bilan en 2017, la FSU a encore dû regretter l'absence de données relatives aux établissements publics. C'est le tiers des

personnels de nos ministères qui est ainsi rendu invisible.

- une exception : sont évoqués en quelques lignes la création de l'**Agence française pour la biodiversité** (AFB) et le nouveau quasi statut pour les personnels des établissements publics de l'environnement. Pourtant, 2017 a été une année chaotique aussi bien pour la mise en route de l'AFB que pour une première mise en œuvre du quasi statut. La FSU a demandé qu'une synthèse du bilan social de cet établissement soit ajoutée.

La FSU a également fait valoir l'intérêt de mettre en perspective sur plusieurs années les indicateurs permettant d'éclairer les évolutions au sein de nos ministères. Par exemple, la FSU a relevé que sur les crédits de l'action sociale, la dotation par agent a régulièrement augmenté pour passer de 291 € en 2011 à 424 € en 2017.

L'Administration reconnaît (une nouvelle fois !) que des marges de progression existent concernant l'intégration des opérateurs. Pour le prochain bilan social de 2018, elle va réfléchir au choix de quelques indicateurs à valoriser dans la durée.

2- Le bilan des élections professionnelles 2018

Comme toutes les organisations syndicales, la FSU a souligné la qualité du travail documentaire de l'Administration synthétisé par le bilan fourni et détaillé des élections. Le retour d'expérience concernant l'organisation en elle-même fera l'objet d'une réunion spécifique.

La FSU s'est intéressée à la vraie nouveauté de ce scrutin : l'obligation de représentativité des listes de candidatures au regard de l'équilibre Femmes/Hommes des services (Comités Techniques) ou des corps (CAP/CCP).

Globalement, il faut constater qu'il y a moins de femmes élues que de candidates présentées, avec des situations disparates :

- dans les CAP locales des adjoints administratifs, le déficit est frappant : il manque 46 élues par rapport aux ratios théoriques, dont plus de la moitié à l'outremer mais également en Corse et en Bretagne ;
- à l'inverse, pour la CAP des TSDD (corps fortement masculin avec 79% d'hommes) : sur 18 sièges, il fallait que les listes contiennent 4 femmes ; au final, 7 femmes ont été élues, dont 5 titulaires !

Il aurait été intéressant de comparer ces évolutions au regard des élections de 2014, exercice auquel l'administration n'a pas procédé.

En croisant les deux rapports (bilan social 2017, bilan élections 2018), la FSU a cependant pu montrer que globalement dans l'ensemble des CAP nationales, la représentation des femmes avait évolué favorablement entre les deux scrutins :

- elles représentaient 34,8% des élues titulaires en 2017 et représentent 38,4 % en 2018, soit une progression de 4 points ;
- elles représentaient 26,7% des élues suppléantes en 2017 et représentent 34,8% en 2018, soit 8 points de progression.

3- Projet de décret modifiant le décret n° 90-998 du 8 novembre 1990 portant statut du corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne (ICNA)

En abandonnant le concours spécifique pour s'inscrire dans un concours commun à plusieurs écoles d'ingénieurs, ce décret ouvre l'accès au corps des ICNA à plus de candidats potentiels. La FSU s'est prononcée favorablement.

Divers ...

- juste avant la réunion, la secrétaire générale a fait parvenir ses **réponses aux vœux adoptés au CTM du 21 février dernier** ; vous pouvez les [consulter ici](#) ;
- **Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)** : toujours en attente du premier comité de suivi ; une date a bien été proposée : le 9 mai, jour de forte mobilisation contre la réforme de la fonction publique ; une nouvelle date sera proposée !
- **Office français de la biodiversité (OFB)** : la FSU a fait part en direct, de l'annulation de la rencontre du préfigurateur avec les personnels en région PACA suite au mouvement de boycott des personnels. Après 10 ans de promesses non suivies d'actes, la FSU a fermement l'exaspération croissante des personnels.
- **Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFFSTAR)** : projet de fusion avec l'université de Marne la Vallée et d'autres établissements (ENPC, EIVP, ...) au 1er janvier 2020. Où l'on entend parler d'une expérimentation de 10 ans, avec possibilité de réversibilité de la fusion ... mais l'IFFSTAR aura perdu sa personnalité juridique. Et aucune réponse précise n'est apportée concernant les autres structures. Tout ça n'est pas très sérieux ! Il est plus qu'urgent que le ministère engage enfin une discussion sur le devenir des écoles et de la recherche au sein de nos ministères, avant qu'il ne soit trop tard !

